



QuickTime™ et un
décompresseur TIFF (LZW)
sont requis pour visionner cette image.

Cahors, le 14 janvier 2008

Communiqué de Presse

LA QUALIFICATION « ACCUEIL CHEVAUX »

La qualité du réseau de chemins balisés du Lot séduit de plus en plus de cavaliers randonneurs. Dans le cadre des missions de développement de l'offre d'itinérance mentionnées dans le Livre Blanc du Comité Départemental du Tourisme et des actions du Plan de valorisation Tourisme Equestre engagé en 2006, il semblait évident de répondre aux besoins de cette clientèle en ce qui concerne l'accueil des chevaux lors des étapes.

Un travail de partenariat entre le Comité Départemental du Tourisme du Lot et l'Association de Tourisme Equestre a permis d'identifier des critères de qualité à propos de l'accueil des chevaux. Les centres équestres et tout type d'hébergement déclaré désirant accueillir les cavaliers randonneurs et leurs montures sont susceptibles de recevoir cette qualification.

Le cavalier faisant halte dans les structures qualifiées sera certain de trouver sur place

- un point d'attache à l'arrivée,
- un point d'eau à l'arrivée et dans les paddocks
- des paddocks clôturés,
- un local pour entreposer le matériel
- du foin de qualité.



La liste de la quarantaine de structures sera disponible à partir de décembre 2007 sur la carte de la randonnée et des loisirs nature éditée par le Comité Départemental du Tourisme du Lot.

CONTACT

Association de Tourisme Equestre du Lot
CDT du Lot - quai Cavaignac - BP 7 - 46001 Cahors cedex 9
Tél. 05 65 35 80 82 - Mail : atelot@cheval-lot.com
Site Web : www.cheval-lot.com